

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## USO tenue en échec par Akanda FC

E.EBANG MVE  
Oyem/Gabon

**A**KANDA FC (3e) a cravaché dur pour arracher un point à l'Union sportive d'Oyem (USO) (4e), samedi dernier au stade municipal d'Akoakam. C'était au cours d'une rencontre comptant pour la 6e levée de Gabon Oil National-Foot 1, dans la poule A. Score final: 0-0.

Les poulains du coach Michel Mbatchi Ngoma ont su contenir la pression des inconditionnels des locaux et, surtout, et résisté au défi physique imposé par les protégés de Jean-Claude Mbambi. Avec une formation de départ composée de : Jean Ango (gardien), Armand Tcheumaleu, Nicolas Mbelé, Britch Efoua, Jean Jacques Akoue (défenseurs), Fonock Lembe, Cédy Ondo, Ibrahim Biloghe, Paul Mendame (milieux), Arnaud Lembi et Geoffroy

Ngame Essono (attaquants), l'USO a été incapable de se créer de véritables occasions nettes de buts. À part l'action vendangée par Arnaud Lembi, qui a inexplicablement mis au-dessus de la barre un ballon après un contrôle de la poitrine dans les six mètres des buts d'Akanda FC. Les Librevillois ont répondu par Phass Mkouendi Mella (9e), qui a mis à côté, un bon centre d'un coéquipier. C'est sur ce score de parité (0-0) que les deux équipes ont regagné les vestiaires à la pause. En seconde période, Akanda, toujours dans la même lancée, a continué à tenir en respect l'USO, dans son antre d'Akoakam, dont l'aire de jeu laisse à désirer. Les visiteurs ont même eu la balle de match par le truchement de Dominique Coulibaly, qui venait d'effectuer son entrée. Il a repris de la tête un bon centre venu de son coéquipier, le gardien unioniste était

heureusement sur la trajectoire (88e). Une seconde période également pauvre en occasions de but. C'est sur ce résultat nul (0-0) que l'arbitre central, Jordan Allogho Allogho (arbitre interligue), a mis un terme à cette partie. Au grand désarroi des membres du Fan club d'USO, qui ont refusé aux joueurs, l'accès au bus à la sortie du stade.



Photo: DR

L'Union sportive d'Oyem n'a pas été capable de battre samedi Akanda à domicile.

## Mangasport est tombé!

Jean Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

**E**N battant samedi dernier, Mangasport, au stade Pierre-Claver Divunguy de Port-Gentil, sur le score de 1 but à 0, dans le cadre de la sixième levée du Championnat national de première division, la formation du Stade Mandji vient de se relancer dans l'épreuve de la plus belle des manières. Une victoire qui a suscité un regain d'espoir chez les supporters et sympathisants de l'écurie sponsorisée par la municipalité de Port-Gentil. Ce match, d'un niveau technique appréciable, a débuté très timidement; les 22 acteurs ayant opté pour l'observation. Il a fallu attendre la 20e minute pour enregistrer la première action d'éclat. Nicaise Ngoram de Mangasport hérite d'une balle distillée par Constant Obia Peme. Mais il confond malheureusement vitesse

et précipitation, avant que Roye Mboumba n'échoue lamentablement devant Ruud Tsoumbou, le portier du Stade Mandji (25e). Après ces deux tentatives improductives des visiteurs, les locaux sortent enfin de leur torpeur, mais pêchent également par leur ligne d'attaque, qui ne peut exploiter les actions de but qu'elle s'est offertes. Notamment par l'artificier Junior Mensah, qui rate malheureusement le cadre à trois reprises (29e, 33e, et 35e). Même maladresse pour Ibrahima Baldé (37e et 44e). Et c'est sur le score de 0-0 que les deux équipes regagnent les vestiaires. À huit minutes du terme de la rencontre, Stade Mandji obtient un penalty, consécutif à une faute d'un défenseur adverse sur Rochel Osséré. Junior Mensah exécute la sentence et trompe Kantsouga à la 82e minute. Score final: 1-0 pour Stade Mandji.



### Communiqué aux débiteurs de la BGD

Le Liquidateur de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) rappelle à l'ensemble des débiteurs de la BGD, que dans le quotidien l'Union respectivement aux dates des **11 et 12 juin 2019**, puis le **06 septembre 2019**, des parutions les invitaient à se présenter dans les plus brefs délais auprès du liquidateur aux fins de convenir de nouvelles modalités d'apurement de leurs dettes dans les livres de la BGD.

Le liquidateur attire l'attention des débiteurs de la BGD : **Particuliers, Personnes politiquement Exposées et Entreprises** que, passé la date du **15 mars 2020**, ces débiteurs seront considérés comme des débiteurs récalcitrants.

Le liquidateur se réserve le droit de publier leurs noms et les montants dus à la BGD, et mettra en œuvre toutes les voies d'exécution nécessaires avec le concours de la Force Publique pour recouvrer les créances et remplir au mieux la mission de liquidation.

Cette annonce vaut dernière mise en demeure de payer vos dettes.

Liquidateur de la BGD  
  
 Richard LARIOT OMBENY

GRUPE BGD

Banque Gabonaise de Développement, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 25.000.000.000 de Francs CFA - Siège Social : Rue Alfred Marche - BP 05 Libreville  
 - RCOM : 2005 B 04982 - NIF : 790 383 / R - N° Statistique : 90 581 L - Tél : 01 76 24 25/83 - Fax : 01 74 25 99 - Site Web : www.bgd-gabon.com - Agence : POG BP 220 Tél : 01 55 99 39 |  
 IV BP 70 Tél : 01 87 70 35 | OYEM BP 709 Tél : 01 96 80 53 | LOR BP 64 Tél : 01 58 16 93 | TCH BP 368 Tél : 01 83 90 12 | MLA BP 69 Tél : 01 56 16 30 | KUM BP 404 Tél : 01 65 57 51 | OKALA  
 BP 25177 Tél : 01 45 11 33/31 | Bureau NKK Tél : 01 90 37 83